

Compte-rendu
du Conseil Municipal des Jeunes

Séance du 30 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente janvier à quatorze heures, le conseil municipal des jeunes s'est réuni à huis clos (Covid-19) à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUFRETON, maire.

Présents : Melles et MM

Lina ANSELME
Franck BEAUFRETON
Christian BERTAUX
Valentin DA SILVA
Léna DELÈGUE
Geoffrey DESPLATS

Charlotte HENRY
Edgar HENRY
Jade PÉTOT
Typhène PÉTOT
Dana POSTROS
Matthéo RAPALLO
Mathis YHUEL

Absente excusée : Constance BODIN

Secrétaire de séance : Lina ANSELME

La séance est ouverte sous la présidence de M. BEAUFRETON, maire.

ORDRE DU JOUR

ÉLECTION DES MEMBRES DU CMJ

Le nombre maximum de sièges a été fixé à 9.

Pour des raisons d'emploi du temps incompatible, et parce que le nombre de candidates est supérieur au nombre de sièges à pourvoir, Mademoiselle Constance BODIN a retiré sa candidature.

Compte tenu de l'article 2 du règlement du CMJ concernant la parité, et du nombre de candidatures comptabilisées (6 filles et 4 garçons), il convient de procéder à l'élection de 5 filles parmi les 6 candidatures.

Les candidates sont :

- Lina ANSELME
- Léna DELÈGUE
- Charlotte HENRY
- Dana POSTROS
- Jade PÉTOT
- Typhène PÉTOT

Chacun des jeunes candidats vote à bulletin secret.

Résultats :

- | | |
|-------------------|--------|
| - Lina ANSELME | 8 voix |
| - Léna DELÈGUE | 2 voix |
| - Charlotte HENRY | 9 voix |
| - Dana POSTROS | 4 voix |
| - Jade PÉTOT | 8 voix |
| - Typhène PÉTOT | 9 voix |

Sont élues :

- Lina ANSELME
- Charlotte HENRY
- Dana POSTROS
- Jade PÉTOT
- Typhène PÉTOT

Les 9 membres du conseil municipal des jeunes sont :

Lina ANSELME
Valentin DA SILVA GONCALVES
Charlotte HENRY
Edgar HENRY
Jade PÉTOT
Typhène PÉTOT
Dana POSTROS
Matthéo RAPALLO
Mathis YHUEL

MISE EN PLACE DU CMJ

Lina est désignée secrétaire de séance et lit la charte du membre du CMJ.

AFFAIRES DIVERSES

Les membres du CMJ souhaitent travailler sur les sujets suivants :

- Projet City-Parc
- Nettoyage de la commune (déchets sauvages) via des balades écologiques
- Arrêt de bus supplémentaire au Gallois
- Nettoyage des abris-bus existants
- Sécurité, et plus particulièrement la vitesse excessive dans les hameaux
- Déjections canines et autres animaux
- Signalétique des panneaux qui sont vétustes
- Organisation de manifestations et/ou cours sportifs pour les jeunes dès que les conditions sanitaires le permettront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 h 25.
Fait à VILLEMÉR, le 1er février 2021

La secrétaire de séance,
Lina ANSELME

Les membres

Le maire
Franck BEAUFRETON



Lina Secrétaire de séance	Valentin	Charlotte
Edgar	Dana	Jade
Typhène	Matthéo	Mathis